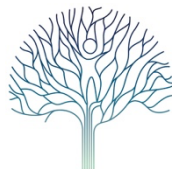


**ENQUETE PUBLIQUE  
MODIFICATION DU PLU**



**BOIS LE ROI**  
ENVIRONNEMENT  
& QUALITÉ DE LA VIE

Bois-le-Roi, le 12 janvier 2021

Chères Bacottes, Chers Bacots,

Notre association Bois-le-Roi Environnement reprend la parole pour vous informer.

Vous habitez Bois-le-Roi depuis des années, ou bien vous y êtes arrivés tout récemment, attirés par son cadre exceptionnel entre Seine et forêt, à quelques encablures de Paris.

Vous aimez sa qualité de vie, ses grands arbres, les chants d'oiseaux les matins d'été, la sieste au jardin, les balades à vélo...

Mais, le savez-vous ? Ce cadre de vie si agréable est menacé et il risque de changer du tout au tout, si nous ne réagissons pas.

Êtes-vous informés que la Municipalité et la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau ont décidé une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en mandatant pour cela un cabinet parisien fin 2019 ?

Savez-vous qu'en ce moment l'avis des habitants est sollicité via une enquête publique qui sera close **le jeudi 4 février** ? Et que votre participation est essentielle pour l'avenir de notre commune ?

Une enquête publique n'est pas juste une formalité. L'année dernière par exemple, grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'habitants, la municipalité a renoncé à autoriser la publicité lumineuse dans Bois-le-Roi.

Ce projet de modification du PLU est consultable sur les sites internet de la mairie et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.

**Son objectif premier est de permettre une densification des constructions et une augmentation du nombre d'habitants de 35% d'ici 10 ans.**

**Concrètement, qu'est-ce-que les modifications apportées risquent de changer pour vous ?**

Eh bien par exemple :

- Vous verrez, après un temps "d'attente", se construire lotissements et immeubles. Les grandes propriétés du quartier de la gare seront morcelées, les chênes centenaires abattus. Le parc des Chardonnerets avec son sequoia et ses écureuils, qui appartient à la commune (et que la municipalité n'a pas souhaité protéger en le rendant inconstructible), accueillera des équipements publics.
- La circulation automobile, déjà difficile actuellement aux heures de pointe, deviendra infernale et dangereuse. Vous n'oserez plus laisser vos enfants circuler à vélo dans nos rues étroites et souvent sinueuses du fait de l'augmentation du trafic automobile et du stationnement toujours plus important.
- Vous verrez apparaître de plus en plus de maisons accolées en bordure immédiate de rue, des piscines entre la clôture et la rue au détriment de nos grands arbres, abattus ou élagués à mort car dangereux pour les nouvelles constructions. Donc plus d'oiseaux, plus d'écureuils, ni de hérissons et ni d'abeilles, adieu la biodiversité et bonjour le béton.

- Si vous habitez près des zones artisanales, vous pourrez voir se construire des installations de 25m de hauteur (hauteur d'un immeuble de 8 étages).
- Vous verrez s'implanter des commerces, des ateliers ou des bureaux de 500m<sup>2</sup> dans des quartiers à l'environnement arboré, aujourd'hui préservés.
- Vous risquez de voir apparaître à proximité de vos habitations de nouvelles antennes de téléphonie car ce PLU ne prévoit aucune limitation.
- Si vos enfants fréquentent l'école maternelle, l'école primaire ou l'accueil de Loisirs, le petit bois communal qui est leur terrain de jeu et de découverte préféré n'est toujours pas protégé. Vous risquez de voir disparaître cet environnement naturel car bétonné au profit d'un City Stade ou tout autre équipement collectif.
- Si vous aimez vous promener en bord de Seine, sachez que seules quelques maisons et parcs et jardins seront « protégés », au lieu de l'ensemble de la rive de Seine qui représente une continuité écologique naturelle et un intérêt patrimonial et touristique. C'est également le cas de l'ensemble du patrimoine remarquable disséminé dans Bois-le-Roi qui ne sera pas protégé.

Cette modification de PLU veut changer profondément notre commune pour la transformer en « ville-dortoir » comme il en existe déjà beaucoup autour de Paris.

Ne préférons-nous pas une "commune-jardin", à la croissance maîtrisée et respectueuse de l'environnement, une ville dont on pourrait développer le potentiel touristique pour y créer des emplois locaux : une commune où il ferait toujours bon vivre ?

**Votre participation est de la plus haute importance pour dessiner l'avenir de notre Bois-le-Roi.  
Alors, donnez votre avis !**

Mais attention, seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête, soit du mardi 5 janvier 2021 au jeudi 4 février 2021 à 17 h, y compris par voie électronique et courrier postal, seront prises en considération.

- Soit dans le cahier d'enquête ouvert en mairie
- Soit en rencontrant le commissaire enquêteur à la mairie :
  - le samedi 23 janvier 2021 entre 9 h et 12 h,
  - le jeudi 4 février 2021 entre 14 h et 17 h.
- Soit par messagerie électronique [enquetepubliqueplu@ville-boisleroi.fr](mailto:enquetepubliqueplu@ville-boisleroi.fr)
- Ou en ligne sur la page de l'enquête publique : [www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique16](http://www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique16)

**Un dossier complet est à lire sur notre site : [www.blenvironnement.org](http://www.blenvironnement.org)  
N'hésitez pas à nous interroger en nous écrivant par email à [contact@blenvironnement.org](mailto:contact@blenvironnement.org)**

### Bulletin d'adhésion à l'association :

*Pour adhérer, vous pouvez retourner ce coupon accompagné de votre chèque à l'adresse :*

**BLR Environnement – 72 avenue Foch – 77590 Bois-le-Roi**

*Notre association créée en 1991 dédiée à la protection de l'environnement est indépendante de toute municipalité actuelle ou future.*

*Seules vos cotisations nous permettent de développer nos projets. Nous vous remercions pour votre soutien.*



Nom :

Prénom :

Cotisations

Adresse :

- de base : 16€ minimum

- de soutien : entre 50€ (soit 17€\*) et 199€ (soit 68€\*)

Code postal :

Commune :

- membre bienfaiteur : 200€ (soit 68€\*) ou plus

e-mail :

Tél :

\* après déduction fiscale